

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Kathleen Auger

<https://www.cadre21.org/membres/94e666acdc3877c7c23cebf8>

Date d'obtention : 2020-10-07 22:32:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer la personne qui formule le signalement et la victime s'il s'agit d'un acte commis dans le cadre scolaire. Se faire rassurant. Compléter la grille d'évaluation de l'incident pour en connaître l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de l'incident.
2. Vérifier si d'autres personnes ou témoins de l'incident sont au courant. Les rencontrer pour corroborer l'information tout en complétant la grille. Leur demander de ne pas parler de l'incident à d'autres personnes.
3. Vérifier s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif.
4. S'il s'agit d'un acte impulsif, rencontrer l'instigateur pour obtenir sa version des faits et confisquer son cellulaire. Appeler le service de police.
5. S'il s'agit d'un acte malveillant, rencontrer l'instigateur pour lui confisquer son cellulaire. Ne pas lui demander sa version des faits. Appeler le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de prendre le temps d'ouvrir la trousse sexto et de respecter la démarche à suivre.
Qu'il est important de prendre le temps de recueillir l'information de celui qui formule le signalement, de la victime et des témoins afin de bien saisir l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de l'incident. Ceci sera grandement utile afin d'orienter nos futures interventions.
Qu'il est important de bien évaluer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape la plus délicate est la première rencontre avec la victime. En effet, c'est elle qui aura à vivre avec les conséquences. En tant qu'intervenant, il est primordial de se faire rassurant et de la mettre en confiance afin d'obtenir le plus d'informations possibles sur la situation. Cela permettra d'avoir une idée claire de l'incident et d'orienter la suite de la démarche. Il faut donc poser des questions sur un ton réconfortant sans porter de jugement sur la situation. Il faut faire comprendre à la victime que nous sommes là pour l'aider et qu'elle fait partie de la solution au problème. Il faut l'encourager à garder une vision positive d'elle-même et lui faire comprendre qu'elle a commis une erreur de jugement, qu'elle n'est pas une mauvaise personne pour autant. Il faut lui suggérer de s'entourer de bons amis qui s'auront la soutenir dans cette étape difficile et s'assurer qu'elle a tout le soutien nécessaire dans son entourage pour faire face à la situation. Finalement, il faut s'assurer qu'elle n'est pas à risque.